

**Durée :**

2 jours - 14 heures - 9h-12h30/13h30-17h

Public :

Responsables, DRH, managers, cadres de proximité, membre du CSE, référent.es harcèlement et RPS, ou toute personne en charge de la qualité de vie au travail et de la prévention des risques psychosociaux

Prérequis :

Aucun

Effectif

6 à 12 personnes

Méthode et technique pédagogiques

La formation combine des méthodes affirmatives (apports théoriques, questionnements guidés) et actives (expérimentations, échanges en groupe, démarches d'essai-erreur).

Des outils variés sont mobilisés : Word Café, jeux de cartes, mises en situation, supports visuels

Formatrice

Nadia Husson

Consultante Formatrice RPS et QVCT

Diplôme « Formateur Consultant RPS et QVCT »

France SST - Poitiers

Modalité d'évaluation et de validation

Avant: un positionnement initial est réalisé pour identifier les attentes, les besoins et les connaissances des participant-es en matière de prévention des RPS.

Pendant: évaluation formative continue à travers différentes activités pédagogiques.

Après : évaluation des acquis (Exercices : oral et écrit) un certificat de réalisation sera remis à l'issue de la formation.

Accessibilité de la formation

Référent personne en situation de handicap et référent réclamation :
educationvieaffective@gmail.com

Lieu de formation et matériel

Formation proposée en intra-entreprise (dans vos locaux) ou en inter-entreprises (lieu précisé ultérieurement).

IDENTIFIER ET PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) EN MILIEU PROFESSIONNEL"

Descriptif :

Les risques psychosociaux (RPS) constituent un enjeu majeur pour les structures professionnelles, tant sur le plan de la santé au travail que sur celui de la performance collective.

Cette formation permet de mieux comprendre cette problématique complexe et de s'outiller concrètement pour la prévenir et y répondre de manière adaptée.

En s'appuyant sur le cadre réglementaire, les facteurs de risque identifiés (notamment selon la grille Gollac) et les conséquences possibles sur les individus et les collectifs, les participant-es seront en mesure de repérer les signaux d'alerte, d'agir à bon escient et d'orienter vers les bons relais.

La formation met également en lumière le rôle stratégique du référent harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes (HSAS), ainsi que les démarches à adopter pour prévenir durablement les risques et promouvoir un environnement de travail sain et sécurisé.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participant-es seront en capacité de/d' :

- Identifier les obligations de l'employeur et des salarié-es en matière de prévention
- Connaître la réglementation en vigueur sur les RPS
- Repérer les facteurs de risques et les signaux d'alerte au sein de leur structure
- Analyser les conséquences des RPS sur les individus et les collectifs
- Distinguer les trois niveaux de prévention (primaire, secondaire, tertiaire)
- Détecter, agir et orienter vers les relais internes et externes adaptés
- Comprendre le rôle et les missions du référent HSAS ou CSE

Contenu de la formation

- Définition des RPS : catégories, chiffres clés, enjeux actuels
- Origine et causes des RPS
- Cadre réglementaire : obligations légales de l'employeur
- Conséquences des RPS
- La prévention des RPS - Les trois niveaux de prévention
- Démarches de mise en place dans les établissements
- Le rôle du référent HSAS et du CSE : missions, posture, articulation avec la prévention
- Repérage des signaux faibles,
- Relais internes et externes : vers qui orienter, comment coopérer
- Agir efficacement : posture, outils et points de vigilance

VOTRE CONTACT

Nadia Husson

📞 06 20 08 39 25

@ formationconseil.eva@gmail.com

